



Le poids économique du sport en 2004

La dépense sportive en France s'est élevée à 28,9 milliards d'euros en 2004, soit une progression de 5,5 % en valeur par rapport à 2003, supérieure à celle du PIB.

Les ménages y contribuent pour un peu plus de la moitié. Parmi les financeurs publics, on note que les communes restent les premiers contributeurs. On observe aussi une reprise des dépenses réalisées par les entreprises, qui s'explique par le fait que l'année 2004 a été particulièrement riche en événements sportifs d'importance.

La balance commerciale « sport » poursuit la réduction de son déficit, notamment grâce au secteur nautique. Concernant l'emploi, en 2004 on estime à un peu plus de 350 000 personnes les effectifs ayant un emploi dans le secteur sportif, à temps plein ou à temps partiel.

La dépense nationale sportive a atteint 28,9 milliards d'euros en 2004 (*tableau 1*) ; elle a augmenté régulièrement depuis 2000, représentant 1,75 % du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2004. Avec une progression annuelle de 5,5 %, elle continue de croître à un rythme supérieur à celui du PIB (4 % en 2004). La dépense sportive est mesurée par les efforts financiers effectués par les ménages, la puissance publique (État et collectivités locales) et les entreprises.

Les ménages contribuent à hauteur de 51 % à cette dépense, l'État et les collectivités territoriales en assumant 40 %. La part des entreprises est passée en un an de 8 % à 9 % de la dépense totale, grâce principalement aux sponsorisme et parrainage accrus dans une année marquée par la tenue des Jeux Olympiques d'Athènes et du Championnat d'Europe des Nations de football au Portugal. La comparaison avec l'année 2000, où se déroulèrent les J.O. de Sydney et l'Euro 2000 de football en Belgique et aux Pays-Bas, fait apparaître une augmentation de 47 % des dépenses des entreprises.

Sur cette même période, on constate que c'est la part des dépenses des ménages qui a le plus progressé, après les entreprises, puis à un degré moindre les collectivités locales et l'État. En parts respectives dans la dépense nationale sportive, depuis l'année 2000 les entreprises ont donc gagné près de 2 points et les ménages un demi-point, la part représentée par les acteurs publics diminuant d'autant (les évolutions des dépenses publiques sont détaillées dans le tableau 4).

Articles et services sportifs restent toujours prisés

Avec 14,7 milliards d'euros (*tableau 2*) la consommation de biens et services sportifs progresse de 4 % en 2004, soit légèrement plus que ne le fait la consommation finale des ménages¹ en France.

Elle représente 1,63 % de la consommation finale des ménages contre 1,56 % en 2001. Toutefois, comme dans l'ensemble de la consommation finale des ménages, la part, en valeur², des services augmente dans la consommation des ménages en biens et services sportifs. Les prix des services augmentant tendanciellement plus vite que ceux des biens industriels, la croissance en volume de la consommation des ménages en biens et services sportifs peut être assez sensiblement modérée. 42 % des dépenses sportives des ménages consistent en l'achat de services sportifs (6,1 milliards d'euros en 2004), tels ceux fournis par les clubs spor-

Jeunesse, Sports et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 07-02

Janvier 2007

Rédacteur :

Philippe CALATAYUD,
Mission statistique

tifs, les centres de loisirs sportifs (piscines, patinoires, etc.) ou encore les spectacles sportifs. Pour leur part, les achats de vêtements de sport ont progressé de 3,5 % (environ moitié moins qu'en 2003) ; le poste des chaussures de sport (+ 1,8 %) ainsi que les autres articles de sport (+ 3,5 %) ont également ralenti, pendant que les services se défendaient bien (toujours au-dessus de + 5 % annuels). Ces derniers restent en tête pour ce qui est des progressions cumulées depuis 1995. Depuis cette date, la part des services est passée de 36 à 42 % pendant qu'à l'inverse celle des biens déclinait de 64 à 58 % : ainsi le sport vérifie également la tendance « expansionniste » de la composante « services » dans la structure de la consommation des ménages.

Concernant les ventes de certains biens durables, la hausse des ventes de bicyclettes s'est confirmée en 2004 (+ 11 % après + 9 % en 2003), tout particulièrement dans les grandes

TABLEAU 1

La dépense sportive en France de 2000 à 2004

En milliards d'euros (à prix courants)	2000	2001	2002	2003	2004	Évolution 2004/2000
Ménages	12,3	12,8	13,4	14,1	14,7	19,5 %
Etat	2,8	2,9	3,1	3,2	3,1	10,7 %
Collectivités locales	7,6	7,8	7,9	7,9	8,6	13,2 %
Entreprises	1,7	2,0	2,3	2,2	2,5	47,1 %
TOTAL	24,4	25,5	26,7	27,4	28,9	18,4 %

Source : INSEE/Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

surfaces multisports, qui poursuivent leur emprise sur le marché national avec près de 50 % des parts de marché en volume, le dynamisme de ce marché étant en phase avec une nouvelle baisse du prix moyen du cycle. La

France se situe au quatrième rang mondial pour ce qui est du taux d'équipement (consommation de cycles pour 100 habitants) après le Japon, les Pays-Bas et les États-Unis, mais avant l'Allemagne et l'Angleterre.

TABLEAU 2

La consommation des ménages en biens et services sportifs

En milliards d'euros courants	1995	2001	2002	2003	2004	Structure 2000 (%)	Structure 2004 (%)	Évol. 04/03 (en valeur)	Évol. 04/95 (en valeur)
Vêtements de sport	1,37	1,58	1,63	1,76	1,82	12,7	12,4	3,5 %	32,8 %
Chaussures de sport	1,54	1,69	1,83	1,94	1,98	13,5	13,5	1,8 %	28,6 %
Sous total vêtements et chaussures	2,91	3,27	3,46	3,70	3,80	26,2	25,9	2,8 %	30,6 %
Évolution en valeur (années N / N-1)		2,2 %	5,8 %	6,9 %	2,8 %				
Bateaux	0,69	0,98	0,99	0,90	0,87	8,2	5,9	-3,8 %	26,1 %
Avions	0,04	0,05	0,04	0,04	0,04	0,4	0,3	0,0 %	0,0 %
Bicyclettes	1,05	0,95	0,99	1,08	1,20	7,8	8,2	11,1 %	14,3 %
Sous total biens durables	1,78	1,98	2,02	2,02	2,11	16,4	14,4	4,5 %	18,5 %
Évolution en valeur (années N / N-1)		- 1,5 %	2,0 %	0,0 %	4,5 %				
Articles de sport	1,68	2,05	2,16	2,30	2,38	15,8	16,2	3,5 %	41,7 %
Armes	0,12	0,11	0,11	0,11	0,11	0,8	0,7	0,0 %	- 8,3 %
Périodiques sportifs	0,17	0,17	0,18	0,18	0,18	1,5	1,2	0,0 %	5,9 %
Sous total autres biens	1,97	2,33	2,45	2,59	2,67	18,1	18,1	3,1 %	35,5 %
Évolution en valeur (années N / N-1)		5,0 %	5,2 %	5,7 %	3,1 %				
Total Biens	6,66	7,58	7,93	8,31	8,58	60,7	58,4	3,2 %	28,8 %
Évolution en valeur (années N / N-1)		2,0 %	4,6 %	4,8 %	3,2 %				
Services (activités sportives ou liées au sport)	3,80	5,17	5,50	5,82	6,12	39,3	41,6	5,1 %	61 %
Évolution en valeur (années N / N-1)		7,3 %	6,4 %	5,8 %	5,1 %				
TOTAL	10,46	12,75	13,43	14,13	14,70	100 %	100 %	4,0 %	40,5 %
Évolution annuelle en valeur		4,1 %	5,3 %	5,2 %	4,0 %				

Sources : INSEE comptes nationaux.

L'habillement sportif peut aussi servir à la pratique du sport

L'étude 2005 sur la consommation des chaussures de sport (NPD Sports Tracking Europe)³ estime qu'un tiers seulement sert réellement à la pratique d'un sport, et environ la moitié des vêtements de sport (en valeur) est achetée pour pratiquer une activité physique ou sportive (seulement le quart chez les moins de 25 ans), confirmant la tendance de fond que représente la mode du vêtement sportif.

Parmi les dépenses réalisées pour un usage sportif (tableau 3), les achats de vêtements et de chaussures de sport répondent globalement à la même hiérarchie si l'on se réfère à la Nomenclature des Activités Physiques et Sportives [1]. Les achats majoritaires concernent la classe des APS dites « individuelles de masse » (running, natation, vélo, neige...) totalisant près de 60 % des dépenses de textile, soit plus que le taux de pratique (54 %) de cette classe, alors que pour les autres classes de la NAPS la part des dépenses de textile reste inférieure aux taux de pratique correspondants. Pour

les chaussures c'est l'inverse, la classe des APS « individuelles de masse » totalise 38 %, soit moins que le taux de pratique (54 %) de cette classe, quand dans les autres classes de la NAPS la part des dépenses de chaussures dépasse les taux de pratique correspondants.

Pour ces APS « individuelles de masse », classe dominante pour les deux types d'habillement, deux composantes se détachent : ce sont les chaussures de course à pied qui occupent la première position, pendant que les vêtements de sport de neige dominant leur catégorie.

¹ Soit au sens de la Comptabilité Nationale les dépenses que les ménages supportent directement (elle diffère de la consommation finale effective, laquelle inclut les transferts sociaux individualisés, tels la santé ou l'éducation).

² Une étude en cours fera l'objet d'un prochain STAT-Info, analysant l'évolution du partage volumes/prix des différentes composantes de la dépense nationale sportive (source : INSEE, Comptes Nationaux).

³ (Etude annuelle NPD Sports Tracking Europe, commandée par le MJSVA / résultats détaillés à usage interne).

TABLEAU 3
La consommation de chaussures et vêtements à usage sportif

En 2004, par classes de la NAPS [1]	Chaussures		Textiles		Taux de Pratique (en %) [2]	Part des femmes	Part des 50 ans et +
	Valeur (*)	%	Valeur (*)	%	15-75 ans		
APS « individuelles de masse »	223	38	524	59	53,7	49	20
APS « socio-ludiques »	126	22	112	12	14,4	37	22
APS semi-professionnelles	67	12	61	7	8,6	35	8
APS « individuelles instrumentées »	13	2	22	2	2,2	38	11
APS professionnelles	58	10	50	6	6,0	8	4
APS « de loisir équipées autonomes »	25	4	18	2	11,1	29	19
Autres et « multisports »	69	12	105	12	4,0	33	12
TOTAL	581	100	892	100	100	100	100

Sources : NPD Sports Tracking Europe; MJS (NAPS : 03/2002)..

Si le prix moyen des chaussures s'est globalement stabilisé après la forte hausse du début de la décennie, celui de la paire à usage de loisir continue de rattraper le niveau de prix de la paire à usage sportif : son retard, d'environ 25 % en 1998, n'est plus que de 7 % en 2004, traduisant un effet de mode⁴ certain.

En valeur, ainsi qu'en volume, le marché de la chaussure de sport est majoritairement masculin (à 64 %) et jeune (60 % des achats sont pour les moins de 25 ans).

Concernant les dépenses de chaussures à usage sportif, avec 112 millions d'euros en 2004 (avec une part « obligatoire » due au sport à l'école) les 4-14 ans mènent la danse devant les 35-44 ans, qui prennent le pas sur les 15-35 ans, en déclin régulier. Par professions et catégories socioprofessionnelles, les acteurs principaux restent les cadres (moyens et supérieurs) avec 41 % de la dépense devant les ouvriers (23 %), les retraités (12 %) et les employés (11 %).

Relativement aux achats de vêtements à usage sportif, 50 % sont assurés par les cadres et 25 % par les ouvriers. Les moins de 25 ans en assument 41 % bien qu'ils ne représentent qu'un cinquième de l'ensemble des sportifs. A contrario, 22 % seulement de cette dépense incombe aux 45 ans et plus, lesquels fournissent 40 % des sportifs. Les principaux sports concentrant la dépense en textiles sont dans l'ordre le ski, le trekking-randonnée, la natation et la course à pied, pendant que les principaux achats de chaussures concernent le trekking-randonnée, la course à pied, le football et le tennis.

Concernant les consommateurs de textiles et chaussures de sport, qui déclarent pratiquer régulièrement, l'enquête [2] (du Ministère en charge des sports) sur les pratiques sportives en 2000 indique que si 10 % en font moins d'une fois par mois, 40 % pratiquent 2 à 3 fois par semaine, 30 % font une séance hebdomadaire et 10 % s'y adonnent jusqu'à 4 fois et plus par semaine.

Des dépenses publiques assumées aux deux tiers par les communes

Les collectivités territoriales, au premier rang desquelles les communes, assurent la majorité des efforts financiers pour l'organisation et la

pratique du sport (tableau 4). Le montant fourni par les communes, calculé sur la base de leur budget total, est en nette progression, avec plus de 7,5 milliards d'euros : ainsi l'analyse fonctionnelle des dépenses d'équipement révèle en 2004 un effort plus marqué des communes dans le domaine des sports. En 2004, 65 % des 11,7 milliards d'euros de dépenses publiques incombent aux communes.

Par ailleurs, rappelons que d'après l'enquête nationale sur le budget des associations sportives [3], la grande majorité d'entre elles reçoivent des financements publics d'un ou plusieurs financeurs, au sein desquels les communes se taillent également la part du lion. En plus des fréquentes mises à disposition d'équipements, trois quarts des associations sportives reçoivent des subventions de la mairie de leur commune, pour un montant d'1,2 milliard d'euros environ.

Au sein des dépenses de l'État, celles effectuées par le ministère chargé de l'éducation nationale, concernant principalement l'éducation physique et sportive (EPS) dans l'enseignement primaire

et secondaire, traduisent l'effort le plus marqué en faveur du sport, avec 2,2 milliards d'euros. Les dépenses engagées par le ministère en charge du sport (incluant le Fonds National pour le Développement du Sport) progressent de 4,8 % en 2004, totalisant + 25 % par rapport à 2000. Globalement depuis plusieurs années on assiste à la confirmation de la montée en puissance de l'implication des collectivités territoriales dans le financement du sport. Les dépenses des communes ont cru de 10 % entre 2000 et 2004, pendant que celles des Départements et Régions progressaient de 50 %. En parts relatives, ces dernières représentaient en 2004 un peu plus de 9 % du total des dépenses publiques, les communes en assumant environ les deux tiers.

Un sponsoring sportif accru en 2004

2004 a bénéficié de la richesse en événements sportifs, avec notamment les Jeux Olympiques (Athènes) et l'Euro-foot (au Portugal) : les dépenses des entreprises ont nettement progressé (+ 15 % par rapport à 2003, et + 46 % depuis 2000, précédent cas de figure analogue avec les J.O. 2000 de Sydney et l'Euro 2000 de football), représentant dorénavant 9 % de la dépense totale (contre 7 % en 2000). La composante « parrainage sportif » a atteint 1,63 milliard d'euros contre 1,35 en 2003 (et 1,1 en 2000).

La balance commerciale « sport » maintient un cap favorable

En ayant résorbé un tiers de son déficit en deux ans la balance commerciale (tableau 5) poursuit son effort de redressement : en 2004 son déficit s'élève à 382 millions d'euros, les échanges extérieurs ayant connu une progression de 6 % des importations bien contrebalancée par une croissance de 10 % des exportations. Le taux de couverture (rapport entre les exportations et les importations de biens sportifs) s'améliore encore (87 % contre 84 % en 2003 et 79 % pour 2002).

TABLEAU 4
Les dépenses publiques (en milliards d'euros courants)

Dépense effectuée par	2000	2001	2002	2003	2004	2004/2000
L'État	<i>dont</i> 2,80	2,92	3,09	3,15	3,05	+ 8,9 %
Ministère de l'éducation nationale	2,03	2,08	2,20	2,30	2,21	8,9 %
Ministère des sports	0,52	0,56	0,60	0,62	0,65	25,0 %
Autres ministères	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,0 %
Emplois-jeunes	0,20	0,23	0,24	0,18	0,14	- 30,0 %
Les collectivités territoriales	<i>dont</i> 7,60	7,82	7,86	7,87	8,65	+ 13,8 %
Communes	6,88	7,01	6,95	6,91	7,57	10,0 %
Départements	0,50	0,52	0,57	0,60	0,69	38,0 %
Régions	0,20	0,27	0,32	0,34	0,37	85,0 %
emplois-jeunes	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,0 %
TOTAL	10,40	10,74	10,95	11,02	11,70	+12,5 %

Source : Estimation comptes du sport.

⁴ La dépense correspondant aux très jeunes enfants (moins de trois ans) accentue son essor : elle est passée de moins d'1 million d'euros en 2000 à près de 6 millions en 2004.

	Importation				Exportation				Taux de couverture
	2002	2003	2004	Évol. 04/03	2002	2003	2004	Évol. 04/03	
Bateaux à voile	77 243	68 852	76 144	10,6 %	450 664	467 667	518 898	11,0 %	6,81
Skis	98 496	126 998	147 878	16,4 %	291 420	272 629	280 492	2,9 %	1,90
Bicyclettes	314 561	350 603	418 510	19,4 %	232 716	245 474	256 454	4,5 %	0,61
Bateaux à moteur	564 202	428 616	455 430	6,3 %	209 470	353 050	444 389	25,9 %	0,98
Maillots de bain	141 469	145 048	171 774	18,4 %	99 513	104 208	111 447	6,9 %	0,65
Chaussures de ski	153 667	171 146	183 395	7,2 %	96 318	86 288	90 612	5,0 %	0,49
Chaussures de sport	382 538	404 873	347 422	- 14,2 %	74 118	86 553	93 691	8,2 %	0,27
Matériel pour la pêche	63 708	67 300	64 708	- 3,9 %	48 377	43 225	46 289	7,1 %	0,72
Avions, planeurs et autres	15 136	12 566	12 832	2,1 %	113 551	83 348	73 320	- 12,0 %	5,71
Armes	61 042	62 634	59 626	- 4,8 %	39 100	41 983	36 071	- 14,1 %	0,60
Survêtements	116 776	108 230	112 059	3,5 %	31 420	23 625	32 661	38,2 %	0,29
Autres	665 659	723 660	787 394	8,8 %	407 300	432 548	470 672	8,8 %	0,60
TOTAL	2 654 498	2 670 526	2 837 173	6,2 %	2 093 967	2 240 598	2 454 993	9,6 %	0,87

Sources : Direction des douanes - Banque BEATRICE (données révisées). Les données des années antérieures figurent dans les STAT-Info des années précédentes [4].

4

Le nautisme a le vent en poupe : les exportations de bateaux à moteur ont progressé en 2004 quatre fois plus vite que ne l'ont fait les importations, le taux de couverture atteignant dorénavant presque 100 % : celui relatif aux bateaux à voile culmine toujours à 680%. La France reste le leader mondial des constructeurs de voiliers (qui représentent près de 60% de la production nationale de bateaux de plaisance) et le premier exportateur mondial. Une étude récente du SESSI (Service des Etudes et des Statistiques Industrielles) [5] souligne la forte croissance du secteur, près d'une fois et demi supérieure à celle de l'ensemble de l'industrie manufacturière. Selon la même étude le marché intérieur reste stable, pénalisé par le manque de places dans les ports, proches de la saturation, bien que la France dispose du plus important espace nautique d'Europe avec 5 500 kilomètres de côtes : le Recensement (national) des Equipements Sportifs, espaces et sites de pratiques (RES) [6] dénombrait 750 ports en service en 2005, avec un rythme annuel moyen de création de 7 à 8 ports supplémentaires depuis une vingtaine d'années ; environ 4,5 millions de français pratiquent la plaisance (voile et moteur).

Parmi les autres atouts français, les équipements pour les sports aériens (avions, planeurs) survolent les autres secteurs malgré une nouvelle baisse des exportations en 2004. Concernant les skis, le taux de couverture bien qu'excédentaire poursuit sa lente descente (sous la barre des 200 % en 2004), accompagnés par les chaussures de ski dont le taux de couverture, déficitaire, passe sous les 50 %. Le poste le plus désavantagé, particulièrement à cause de la

concurrence asiatique, reste celui des chaussures de sport, mais il réduit quelque peu son grand écart grâce à des importations en recul de 14 % quand ses exportations progressent de 8 % : le taux de couverture correspondant remonte à 27 % (seulement 19 % il y a 2 ans).

En 2004 le secteur sportif compte environ 350 000 emplois

Compte tenu d'une révision liée à une actualisation des données et de la méthodologie, on estimait, en 2004, que le secteur sportif comptait environ 350 000 emplois. Le terme « emploi » désigne ici les personnes ayant un emploi, à temps plein ou à temps partiel.

On distingue plusieurs composantes de l'emploi sportif :

- les emplois qui correspondent aux activités identifiées dans la nomenclature d'activités françaises (NAF) comme étant des activités liées au sport : la « gestion d'installations sportives » (NAF92.6A) et les « autres activités sportives » (NAF92.6C). Elles incluent notamment l'organisation et la gestion d'activités sportives, les activités de promotion et d'organisation de manifestations sportives ainsi que l'enseignement sportif. En 2004 ces deux types d'activités, concernant environ 26 000 établissements, employaient 101 849 salariés, niveau en baisse de 0,5% par rapport à 2003. Cette évolution s'explique par la réduction du nombre des emplois-jeunes dans les associations sportives (de 14 424 en 2003, ils passent à 11 289 en 2004), baisse qui n'est pas entièrement compensée par des créations d'emplois.

- les emplois des personnels, dépendant de l'État et des collectivités territoriales, qui exercent dans le domaine du sport (directeurs des sports, animateurs, enseignants, etc.). En 2004, on comptait 53 020 emplois de cette nature auprès des collectivités territoriales et près de 45 698 enseignants d'éducation physique et sportive dépendant du ministère chargé de l'éducation nationale (dont 35 160 dans le second degré public et 2 416 en STAPS). Cette composante est également affectée par l'effet de la fin du dispositif des emplois-jeunes (ils passent de 1657 en 2003 à 1076 en 2004)

- outre ce « noyau dur », de nombreux emplois relèvent de la production de biens et de services sportifs (dans la construction des équipements sportifs, la fabrication et le commerce d'habillement et de matériel de sport, ainsi que dans les services) : en 2004 on estimait leur nombre à environ 150 000.

Pour en savoir plus

- ◆ [1] « Une nomenclature pour les activités physiques et sportives », STAT-info n° 02-02, MJS, mars 2002.
 - ◆ [2] « Les pratiques sportives en France », enquête MJS/INSEP 2000. Editions de l'INSEP - septembre 2002.
 - ◆ [3] « Le budget des associations sportives » Stat-Info n° 06-05, MJSVA, avril 2006
 - ◆ [4] « Le poids économique du sport en 2003 », STAT-Info n° 06-03, MJSVA janvier 2006, « Le poids économique du sport en 2002 », STAT-Info n° 04-05, MJSVA novembre 2004.
 - ◆ [5] « Les bateaux de plaisance, cap sur la croissance », SESSI - 4 pages des statistiques industrielles N° 214-février 2006.
 - ◆ [6] cf. les résultats du RES, espaces et sites de pratiques (MJSVA, plaquette juin 2006) et l'outil d'exploitation mis en ligne sur www.res.jeunesse-sports.gouv.fr
 - ◆ Lire « Les associations sportives et d'éducation populaire dans le secteur associatif français en 2000 » Stat-Info n° 05-04, 10/2005, MJSVA -Enquête Matisse CNRS 2000-Paris I.
- (Début 2007 paraîtra l'actualisation 2005 de cette étude).

STAT-INFO

est le bulletin de la Mission statistique du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Directeur de publication : Gérard Sarraçanie

Rédacteur en chef : Dominique Crosnier

Secrétariat de Rédaction : Myriam Claval et Florence Coûteaux

Direction artistique et maquette : Imprimerie Nationale

Site internet : www.jeunesse-sports.gouv.fr

Adresse administrative : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13

Adresse électronique : stat@jeunesse-sports.gouv.fr - Tél. : 01 40 45 92 96